



**Légende**

Limites communales	Envasement	Rejet industriel	Point de prélèvement pour l'eau potable
Cours d'eau étudiés	Pâturage	Rejet des collectivités	Point de prélèvement pour irrigation
Pompage / Prise d'eau	Protection de berge	Station d'épuration industrielle	Point de prélèvement pour l'industrie
Décharge sauvage	Rejet	Station d'épuration des collectivités	
	canalisation en travaux		

0 0,25 0,5 0,75 1 km

Source : SIAH, SIAEG, BD carthage

**BORDEAUX METROPOLE** **ARTELIA**

**Usages de l'eau**